



TORIAL



Dans mon éditorial de décembre 2010, je vous faisais part de l'urgence pour notre pays de disposer d'un Gouvernement fédéral de plein exercice et de mon inquiétude de voir se multiplier les conséquences néfastes résultant d'un vide de pouvoir de longue durée.

Heureusement, chacun conviendra que, dans l'intervalle, le Gouvernement démissionnaire, chargé de gérer les « affaires courantes », a réussi à prendre les décisions et les mesures conservatoires qui s'imposaient afin de protéger les intérêts de notre pays et des citoyens.

Après 541 jours de tergiversations et de négociations, un record dont nous ne pouvons pas vraiment être fiers, les membres du Gouvernement Di Rupo ont prêté serment entre les mains du Roi, le 6 décembre dernier. Si la situation économique et sociale n'était pas aussi grave et préoccupante, on pourrait affirmer avec une pointe d'humour que nous venons de recevoir ce cadeau à l'occasion de la Saint-Nicolas.

La Belgique vient, enfin, de sortir de la crise politique la plus profonde de son histoire. Il importe, dorénavant, de s'occuper, sans délai, des problèmes sociaux, de notre bien-être, de créer de l'activité économique et de préparer l'avenir de nos enfants. Je suis persuadé que ce nouveau Gouvernement fédéral constitue pour nous tous la meilleure « assurance » susceptible de nous protéger des spéculateurs et des prédateurs qui infestent les marchés financiers.

En ce qui me concerne, mon rôle de Député wallon s'est achevé dès l'installation du nouveau Gouvernement fédéral. En effet, Michel Daerden, dont j'étais le suppléant durant son mandat ministériel, n'ayant pas été redésigné en qualité de Ministre, retrouve, de droit, sa place au Parlement wallon.

Durant 18 mois, j'ai vécu une expérience enrichissante, approfondi mes connaissances dans différentes matières, rencontré et côtoyé des personnes de grande qualité et enrichi mon carnet d'adresses. Dorénavant, je vais pouvoir, de nouveau, consacrer la plus grande partie de mon temps et de mon énergie à la gestion de notre commune qui est et restera toujours ma priorité.

Soyons conscients que rien n'est jamais définitivement acquis et qu'en fonction des modifications institutionnelles importantes prévues dans les accords politiques, il reste aux Wallons une dizaine d'années pour prendre leur destin en main et forger, pour nos enfants, un avenir digne de notre riche passé.

Mais pour ce qui est du moment présent, inscrivons-nous dans l'esprit du Carpe Diem d'Horace et profitons des fêtes de Noël et du Nouvel An pour recharger nos accus et prendre, momentanément, quelque peu de recul avec les problèmes quotidiens qui nous assaillent.

C'est en mon nom et au nom de tous les membres du Conseil communal et du C.P.A.S., de tous les membres du personnel communal et du C.P.A.S. que je vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de votre famille une bonne et heureuse année 2012.

Bonne fêtes à tous... avec modération et toute la prudence de rigueur!

Votre dévoué.

Maurice Mottard



SOMMAIRE

SPORTS •TC Grâce : 50 ans et titre de Royal	3
MUSIQUE • Pietro Scarciotta	4
LITTERATURE • Jean-Claude Corvilain	4
BON A SAVOIR • Assurance pour associations	4
SECURITE/MOBILITE • Plan hiver	5
SOUVENIR • La I ^{re} fusion de Grâce-Hollogne	6 & 7
EVENEMENT • Johan Monet au Mondial des métiers	8
• 2° rendez-vous sur les sentiers	8
ENSEIGNEMENT • Jeux de mains, jeux de vilain • Initiation musicale à l'école	9
HUMANITAIRE • Campagne Unicef	9
LOGEMENT • Cité de Bierset : rénovations	10
ECONOMIE • Fossoul	- 11
INITIATIVE ORIGINALE • Locafish	12
VACANCES DES RETRAITES • Dates d'inscription	12

4e trimestre 2011 • numéro 48 Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable:

Maurice Mottard, bourgmestre Rue de l'Hôtel Communal, 2 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

Administration communale de Grâce-Hollogne Rue de l'Hôtel Communal, 2 4460 Grâce-Hollogne Tél. 04 224 53 13 • Fax 04 234 10 22 E-mail: info@grace-hollogne.be Site: www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin Ont collaboré à cette édition :

Mmes B. Bievliet, F. Meul. N. Swinnen, J. Honnay Mrs S. Beck, F. Goffredo, S.Kaspers, S. Napora, A. Rossetti Photo éditorial: M. Delagrange

Graphisme et impression:

Imprimerie Gérôme sa Dépôt légal n°BD50398

Permanences organisées à l'initiative de Monsieur le Bourgmestre

Mairie de Grâce: les 1er, 3e et 5e mercredis du mois, de 14 à 16 heures - Rue J. Heusdens, 24

Mairie de Hollogne : les 2 º et 4º vendredis du mois, de 10 à 12 heures - Rue de l'Hôtel Communal, 2

	m	m	j	V	S	d
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

JANVIER 2012

FEVRIER 2012						
	m	m	j	v	s	d
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

	MARS 2012						
	- 1	m	m	j	v	s	d
•				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
•	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

MAADC 2012

50^e anniversaire Jeu, set et match pour le T.C. Grâce qui devient « Royal »

C'est en 1955 qu'un groupe de copains de l'Administration communale de Grâce-Berleur a eu l'idée de tracer un terrain de tennis dans la cour de l'école du Centre : une belle aventure s'amorçait pour ces férus de la raquette.

A l'initiative de Mathieu Wathelet, secrétaire communal de l'époque, deux terrains en briques pilées sont réalisés, en 1958, place du Pérou, à l'emplacement de l'ancien vélodrome.

Pour répondre aux souhaits de joueurs qui désiraient s'affirmer en compétition, le club introduit sa demande d'admission au sein de la Fédération belge de Tennis, le 3 mars 1961; ce sera le début des rencontres « interclubs ».

Le président-fondateur Mathieu Wathelet a toujours pu s'appuyer, dans la gestion du club, sur un comité de membres dévoués parmi lesquels Alex Daniel, Léon Demesmaeker et, plus tard, Wynand Boulanger ont joué un rôle majeur durant plusieurs décennies.

Le club qui s'est développé d'une manière considérable a toujours accordé une grande attention à la formation et à l'encadrement des jeunes. Aujourd'hui, les 300 membres et les 32 équipes disposent de 5 terrains extérieurs, de 2 terrains couverts et d'un mur d'entrainement flambant neuf.

Trois critères doivent être respectés afin d'obtenir de Sa Majesté le Roi, l'autorisation de porter le titre de « Royal » : la permanence des efforts de l'association, soit 50 ans au moins avec le même objet social, ensuite la qualité des services rendus à la communauté et enfin l'honorabilité de ses membres. C'est donc après la procédure rigoureuse habituelle que ce titre tant convoité a été attribué au T.C. Grâce.

Ayant appris qu'une soirée de gala était organisée par le club de tennis, le samedi 22 octobre, le gouverneur de notre province, Michel Foret, nous a fait l'honneur et l'amitié d'y participer afin de remettre le document relatif au titre honorifique que Sa Majesté Albert II lui a décerné. L'un après l'autre, le Président du T.C. Grâce, Jean Vastmans, le gouverneur, notre bourgmestre et le président de l'Association francophone de tennis, André Stein, ont rappelé les grandes étapes de la vie du club, souligné les mérites et le travail des membres du comité, présenté les différents aménagements des infrastructures et la qualité des résultats sportifs obtenus durant ces 50 dernières années. Les orateurs ont profité de l'occasion qui leur était offerte pour prodiguer des encouragements aux dirigeants du club et leur rappeler les défis de demain.

Après avoir congratulé Louis Creten, le doyen, Camille Rossillion, le vice-président et René Mathy : les membres comptant le plus d'années d'affiliation au club, les quelques 200 personnes présentes ont dégusté un excellent repas avant de faire la fête jusqu'au bout de la nuit et ce, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour marquer l'évènement, notre amie Chantal Wathelet, veuve du président-fondateur, a remis à Jean Vastmans une aquarelle de Jean Müller, représentant le château de Grâce. Cette œuvre offerte au R.T.C. Grâce a trouvé sa nouvelle place à la cafétéria du club.

R.T.C. GRÂCE - Matricule 4028
Rue A. Materne, 80 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 239 05 35
Président : Jean Vastmans
GSM 0495 59 58 40
Secrétaire : Luc Grooten
GSM 0493 75 73 25
www.rtcgrace.com



De g. à dr.: M. Mottard, M. Foret, J. Vastmans, L. Creten, C. Rossillion et R. Mathy lors de la remise du titre de Royal

J.I\.

Pietro Scarciotta écrit pour Eric Morena

On se souvient tous de la plus célèbre interprétation d'Eric Morena : « Oh mon bateau ». Depuis plusieurs années, celui-ci renoue avec ses « premières amours » en évoluant vers le répertoire classique de l'art lyrique.

A la recherche de nouvelles chansons à interpréter, l'artiste français a été séduit par le répertoire de notre artiste local. Pietro Scarciotta.

L'amour est éternel!

Commence alors une belle aventure de création pour Pietro: il lui propose trois compositions dont « l'amour est éternel » qui sera choisi comme titre principal de l'album et dont l'enregistrement et le clip seront entièrement réalisés à Liège.

Après avoir rencontré le chanteur, Pietro compose « Mon Odyssée », une œuvre qui témoigne d'une capacité exceptionnelle de notre compositeur à se mettre dans la peau de la personne pour laquelle il écrit.

Un répertoire musical riche et diversifié

Intimement convaincu que chanter est la meilleure des solutions pour surmonter toutes les épreuves de la vie, Pietro Scarciotta, d'origine italienne et résidant rue du Cimetière à Grâce-Hollogne, baigne dans le monde de la musique et de l'art dramatique depuis... aussi loin qu'il puisse s'en souvenir.

Quand je ne fais pas de musique, je m'ennuie nous avoue-t-il! Ce n'est pas moins de 60 titres qui sont déposés à la SABAM dont une quinzaine ont déjà été médiatisés. Il y est également connu en qualité d'auteur dramatique, avec deux pièces de théâtre*.

Pour ce cuisinier-restaurateur de formation, la musique, comme la cuisine, reflète son état d'âme. Rien d'étonnant dès lors que son répertoire soit aussi diversifié. Se plaisant à composer dans l'urgence, il sait passer, avec aisance, d'un style très rythmé et moderne au genre classique. Et, fort de son expérience, il s'adonne maintenant aux rythmes latinos et compose pour une chanteuse d'origine cubaine : Barbara Verdecia. A suivre...





Un excellent cadeau de Saint-Valentin...
L'album est disponible dans les bacs :
Eric Morena, l'amour est éternel
GLG production www.glgproduction.com
Contact : pietro.scarciotta@gmail.com
0495 79 37 44

*Voir aussi article paru dans Grâce-Hollogne Magazine 2009, n° 37, p. 4

Jean-Claude CORVILAIN



« Vols de nuit, sombres nuits »

Jean-Claude Corvilain habite à Horion-Hozémont, dans le prolongement des pistes de *Liege Airport*. Son habitation est située sous l'espace aérien de décollage et d'atterrissage. Le démarrage des vols et des activités de fret nocturne à l'aéroport a parfois eu, pour les riverains, des conséquences néfastes. Dans le cas de notre auteur, il souffre d'insomnie, d'angoisse et de dépression. Pour lutter contre ces maux, il se met à l'écriture.

Il couche d'abord ses états d'âme sur le clavier de son ordinateur puis, petit à petit, il les met en lien et développe une intrigue qui se transforme en roman policier!

L'histoire se déroule dans un village sinistré par le développement de l'aéroport tout proche.

Victor Constant et son épouse Elise vivent dans les environs immédiats de l'aéroport de Cambou. Ils sont épuisés par le manque de sommeil dû aux vols de nuits. Parallèlement, des faits étranges se produisent dans le village. On boute le feu à des pneus près de l'aéroport, des jeunes femmes disparaissent sans laisser de traces et l'enquête de la police piétine.

Victor s'improvise alors enquêteur et découvre....un doigt dans la gueule d'un des nombreux rats qui envahissent les maisons abandonnées et pillées du village. Il se lance alors sur les traces du meurtrier...

F.M.

Pour plus d'infos sur l'auteur et les points de vente, visitez le site http://www.corvilainjeanclaude.net Tél. & fax 04 250 39 54

L'ouvrage est également disponible à la bibliothèque communale, rue des Alliés, 33.

BON A SAVOIR

La province de Liège soutient les travailleurs volontaires

Il y a aujourd'hui en Belgique plus d'I,5 million de travailleurs volontaires qui œuvrent dans des secteurs d'activité très diversifiés : clubs sportifs, activités culturelles, services aux personnes âgées... Leur rôle est très important car ils permettent aux associations caritatives ou sans but lucratif de poursuivre leurs actions.

Pour soutenir ce secteur d'activité, le gouvernement fédéral a décidé de financer la couverture d'une assurance en responsabilité civile et accidents corporels pour les travailleurs volontaires occupés dans de petites associations.

Pour bénéficier de l'assurance gratuitement, l'association doit introduire une demande de reconnaissance auprès de la Province en précisant la nature de ses activités et le calendrier des manifestations pour lesquelles les volontaires seront assurés. Le collège provincial donne une réponse dans un délai de 6 à 8 semaines.

Infos, règlement et formulaire :

disponibles sur le site web

www.provincedeliege.be/portail/fr/node/106 Tél. 04 220 23 02

 $\hbox{E-mail magdelaine.} I on neux @province deliege.be$

D.D.

Plan hiver

Notre commune se dote de moyens supplémentaires



Depuis 3 ans, chacun a pu le constater, nous connaissons des hivers très rudes. L'hiver dernier, tous les records ont été battus.

Au mois de décembre 2010, les services météorologiques ont enregistré 22 jours de chutes de neige alors que la moyenne

est de 3 jours, 25 jours de gel alors que la moyenne est de 12 jours et - 0,7°C alors que la moyenne est de + 4,1°C.*

Ces conditions climatiques exceptionnelles conjuguées à l'énorme quantité de neige qui s'est accumulée ont engendré une situation ingérable pour les services d'épandage et de déblayage ainsi que le cahot dans l'ensemble des communes de notre arrondissement.

Dès lors, il importait de prendre des mesures permettant d'améliorer notre capacité de faire face aux offensives hivernales afin de permettre à la population de pouvoir circuler plus facilement et de garantir au maximum la sécurité des citoyens sur nos 120 kilomètres de voiries communales.

La province de Liège partenaire des villes et communes

La province de Liège a mis en place une centrale de marché destiné à garantir la sécurité d'alimentation des municipalités en sel de déneigement et ce, à un meilleur prix. Notre commune figure au rang des 59 entités de la province de Liège qui ont participé à ce marché relatif à la fourniture de fondants chimiques. Les produits sont stockés, dans des conditions optimales, dans un hall de 7.600 m² situé dans le zoning industriel d'Amay. La totalité des frais de stockage et de manutention sont pris en charge par la province, seuls les frais de transports sont à charge des communes.

Notre commande de 1.000 tonnes en vrac et de 8 tonnes en sac de 25 kg nous seront facturés au prix de 68.825 €. Les 1.000 tonnes, à notre disposition pour l'hiver 2011-2012, représentent 3 fois la quantité de sel utilisée en moyenne les années antérieures.



Un hangar de stockage rue des XVIII Bonniers

La construction d'un hangar, avec un quai de chargement, permettant de stocker une quantité de 500 tonnes de sel a débuté depuis plusieurs semaines à proximité du hall omnisports. Ces travaux, adjugés au montant de 294.860 €, nous permettrons, à l'avenir, de ravitailler nos véhicules d'épandage durant la journée, réservant ainsi le contenu de nos 3 silos de stockage pour le service de nuit.

Appel à des sociétés privées pour renforcer les services communaux

Se référant à l'expérience de l'année dernière, deux sociétés locales équipées du matériel adéquat ont été désignées par le Collège communal afin d'intervenir pour dégager certaines voiries avant le passage des épandeuses et ce, afin de renforcer l'efficacité du sel.

Pour rappel, notre service S.O.S. dépannage assure, sur appel téléphonique au 04 234 92 06, le déneigement des trottoirs devant le domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Lors de conditions climatiques exceptionnelles, il convient pour chacun d'accorder une attention toute particulière aux personnes les plus fragilisées de notre société, la solidarité entre voisins en constitue certainement le premier pilier.

Nous espérons que l'ensemble des mesures prises dans le cadre de la mise en place de notre « Plan hiver » permettront d'éviter ou de réduire au maximum les inconvénients dus aux intempéries.

D.D.



* Archives météorologiques de www.meteobelgique.be

La 1^{re} fusion : Grâce-Berleur et Hollogne-aux-Pierres Une opération volontaire, un parcours difficile!

C'est le 2 janvier 1971, il y a maintenant un peu plus de 40 ans, que la commune de Grâce-Hollogne, regroupant Grâce-Berleur et Hollogne-aux-Pierres, est officiellement née.

La création de la nouvelle entité amena un énorme travail de restructuration et de rationalisation des services administratifs et ce, en respectant une répartition équitable.

Hollogne-aux-Pierres comptait 6.080 habitants et Grâce-Berleur 8.500.

La fusion porte ainsi le nombre d'habitants à près de 15.000, répartis sur un territoire de 1.170 hectares.

Genèse d'une fusion volontaire

Rappelons en quelques lignes le contexte de la fusion¹. L'idée de rassembler les trop nombreuses communes belges n'est pas neuve, elle était déjà évoquée avant la seconde guerre mondiale. Mais, ce n'est qu'en 1960 que des dispositions de la Loi unique vont permettre de concrétiser et d'accélérer cet incontournable processus de fusion.

Bien avant les regroupements obligatoires de 1977², Gilbert Mottard, député-bourgmestre de Hollogne-aux-Pierres, a conscience de la situation problématique vers laquelle les communes se dirigent et il est convaincu de la nécessité de donner à sa commune natale une nouvelle dimension. Il s'agit avant tout d'adapter la gestion et le cadre administratif aux réalités modernes et à l'évolution socio-économique.

Ces objectifs, il les détaille, en juin 1970, lors d'un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la première exposition symbolisant cette première fusion imminente³:

- la nécessaire collaboration des deux communes en vue de contribuer au renouveau de ce coin de la région liégeoise ;
- l'amélioration considérable de la situation financière qui résulterait de la fusion ;
- les perspectives économiques centrées en ordre principal sur le parc industriel de Grâce-Hollogne, reconnu d'intérêt national par le Gouvernement. Les premières investigations de Gilbert Mottard l'avaient conduit vers Mons-lez-Liège mais c'est, finalement, la commune de Grâce-Berleur, sous l'impulsion de son secrétaire communal Mathieu Wathelet, qui sera intéressée par le rapprochement.

Le 11 juillet 1969, les conseils communaux des deux communes délibèrent favorablement sur cet objet.

Après avoir été soumis aux tergiversations de différentes instances politiques et traversé, non sans mal, le périple habituel réservé aux décisions législatives, le projet de loi fusionnant les communes de Grâce-Berleur et de Hollogne-aux-Pierres est adopté par le Sénat le 2 juillet 1970.

Ce même jour, la population apprend une affligeante nouvelle : Joseph Heusdens, le bourgmestre de Grâce-Berleur est mort inopinément le matin même. Au-delà de cette péripétie dramatique, ce décès sera l'occasion d'un geste rare d'amitié et de fidélité touchant au disparu. D'un commun accord avec ses amis, Gaston Paque, le I er échevin, renonce à présenter sa candidature pour occuper, jusqu'à la fin de la législature, la première magistrature communale. Se traduit, de la sorte, la volonté de conserver au regretté Joseph Heusdens la qualité de « dernier bourgmestre de Grâce-Berleur ».

1 Voir également l'article Grâce-Hollogne, 30 ans déjà ! dans Grâce-Hollogne Magazine 2001, n° 5, p. 5

- 2 C'est à cette époque que sont ajoutées Bierset, Horion-Hozémont, Velroux et Crotteux, une partie de Mons-lez-Liège.
- 3 Expositions dans les locaux des Maisons communales de Grâce-Berleur et Hollogne-aux-Pierres, du 30 mai au 27 juin 1970

Témoignages La 1^{re} fusion : ils l'ont vécue, l'ont soutenue ou s'y sont opposés...

Jean-Marie Leruite

Employé à l'administration de Grâce-Berleur dès 1969 Secrétaire communal de 2005 à 2008

S'il n'y avait aucune crainte de pertes d'emplois, il existait une appréhension au niveau des éventuelles mutations de services ou de mairies : vais-je descendre à Hollogne ? Vais-je aller à Grâce ? Avec qui vais-je travailler ? Dans quel service vais-je être affecté ?

Il est un fait que ce fut un changement pour tout le monde, aussi bien pour les mandataires que pour le personnel et peu à peu, il a fallu se faire à une autre mentalité et forcément aux nouvelles habitudes ainsi qu'aux différentes méthodes de travail et ce ne fut pas facile pour tout le monde car les petites habitudes étaient chamboulées. (...) Pour les agents de ma génération, il n'y avait pas trop de préoccupations de ce genre car nous étions très jeunes et nous devions nous adapter aux décisions que le politique prenait. Mais il faut rappeler que les deux fusions ont engendré énormément de travail pour le personnel communal.

Jean Adam

Employé à l'administration de Grâce-Berleur dès 1959 Receveur communal de 1991 à 1997

La fusion volontaire fut une bonne opération pour tous : politiquement, financièrement et pour les services rendus à la population. A l'époque, je travaillais au secrétariat de Grâce, dans une ambiance familiale. Dès la fusion, je suis descendu à Hollogne : la façon de travailler et l'ambiance y étaient tout à fait différentes, ce n'était pas la même manière de voir les choses. D'ailleurs, la fusion n'a pas empêché la détermination de certains de vouloir conserver quelque peu leur ancienne identité.

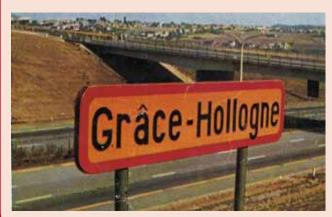
D.D.

Michel Dehay

Employé à l'administration de Hollogne-aux-Pierres dès 1966

Responsable du service de la population et de l'état civil de 1985 à 2008

Le changement de nom de nombreuses rues a été nécessaire. Comme on n'avait jamais été très original pour choisir les noms de rues, il y avait des doublons un peu partout. Cela s'est fait avec, évidemment, des grincements de dents mais on essayait d'atténuer au maximum les désagréments. Quand on change le nom d'une rue et parfois même le numéro d'immeuble, il faut prévenir sa banque, les compagnies d'assurance, ses amis, son employeur... et ces opérations génèrent des frais et prennent du temps, donc nous avions pour mission de faire le maximum pour aider la population. Mais malgré tout, il y a des choses qui restaient à la charge du citoyen et ça ne lui faisait pas vraiment plaisir. Il a fallu, aussi, changer les cartes d'identité, les permis de conduire et expliquer à tous qu'ils devaient payer pour obtenir leurs nouveaux documents et cela, alors qu'ils n'avaient rien demandé!



L'histoire de cette photo nous est rapportée par Michel Dehay. Mathieu Wathelet m'avait demandé de l'accompagner dans sa voiture, c'était une VW qui avait une forme de canard. Il roulait comme un « Cosaque » : j'étais vert de peur et j'ai claqué des dents tout au long du parcours tellement il roulait vite. Le but était de réaliser la première photo où l'on voyait une plaque de la commune de Grâce-Hollogne, celle-ci était destinée au bulletin communal. Nous étions au dessus de la rue du Cimetière, d'où l'on voyait l'autoroute. Par contre, ce que l'on ne voit pas sur la photo, c'est qu'un autre employé, Laurent Simetin, était à plat ventre et tenait la plaque à bout de bras. Il commençait à s'énerver car le Secrétaire lui disait que la plaque serait un peu mieux à gauche, puis un peu plus à droite... pour moi, ça allait encore, j'étais dernière l'appareil photo, mais lui, le pauvre... de plus, il ne fallait pas qu'on puisse le voir. Vous seriez bien en peine de trouver l'endroit où cette foutue plaque se trouvait car elle n'y est restée que le temps nécessaire à la réalisation du cliché!

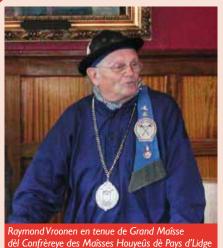
Félix Decaigny

Echevin de Hollogne-aux-Pierres dès 1965 Echevin de Grâce-Hollogne jusqu'en 1976

Nous avions eu des échos d'André Cools qu'on allait fusionner toutes les communes et qu'une fusion volontaire serait préférable à toute fusion imposée.

Aussi, l'U.S.C. de Hollogne avait-elle décidé de tenter l'opération avec Mons-lez-Liège. Mais ce fut un refus.

Virulent opposant de la fusion de Hollogne avec Grâce-Berleur, Félix Decaigny reste toujours intimement convaincu que c'était une mauvaise opération : Je n'en voulais pas parce qu'il n'y avait aucun contact et lien avec Grâce-Berleur. Il y avait juste la grand'route qui nous amenait sur la commune de Grâce et vous deviez passer sur Jemeppe avant de remonter sur Grâce. Tandis qu'avec Mons, il y avait Ruy, les rues Michel Body et Baron ainsi que le Thier Saint-Léonard. Nous nous dirigions souvent sur Mons, on allait y danser et à la fête. Nous étions plus souvent en contact avec la population de Mons qu'avec celle de Grâce. Raymond Vroonen a été persuasif dans les négociations pour la fusion avec Grâce. En ce qui me concerne, j'y étais opposé et je n'ai pas changé d'avis car on n'a aucune affinité avec Grâce. Mais, j'ai toujours respecté la discipline de groupe et, c'est forcé que j'ai suivi la majorité... Les relations n'ont pas toujours été faciles entre les mandataires des anciennes entités.



Raymond Vroonen

Echevin durant 30 ans de Grâce-Berleur à Grâce-Hollogne!

J'étais à fond pour la fusion parce qu'il y avait beaucoup d'avantages, financiers bien sûr mais le fait d'agrandir notre commune nous permettaient aussi d'être plus fort pour défendre notre développement économique et l'intérêt des citoyens.

C'est le mercredi 9 novembre dernier que nous avons rencontré Raymond Vroonen, échevin de Grâce-Berleur au moment de la fusion. Ce fut probablement sa dernière conversation sur le sujet puisqu'il est malheureusement décédé quelques jours plus tard, le 14 novembre 2011, à l'âge de 82 ans.

Délégué syndical, militant socialiste de longue date et ardent défenseur des travailleurs et des mineurs, il est élu Conseiller communal de Grâce-Berleur en 1964 et il devient immédiatement échevin. Il fut l'un des acteurs et des défenseurs les plus motivés de la fusion. Pour lui, elle était nécessaire pour restructurer l'ensemble de la commune, son pouvoir politique et son administration. Ses contacts aisés et amicaux avec Gilbert Mottard ont grandement facilité l'opération de fusion. Lors de notre entretien, il lui apparaissait important de souligner l'intervention déterminante d'André Cools et son aide précieuse dans l'aboutissement du dossier.

En 1971, il sera élu dans la nouvelle commune de Grâce-Hollogne et siègera en qualité d'échevin jusqu'en 1995. Ce sont donc 30 années que ce militant, au caractère bien trempé, a consacré avec ferveur et acharnement à la gestion de notre commune et à la défense des intérêts de ses citoyens.

Au niveau professionnel, Raymond Vroonen était agent provincial, il a terminé sa carrière en qualité de responsable de la régie du service provincial des bâtiments.

Johan Monet

London 201 5-8 October

Un des représentants de notre pays au Mondial des métiers à Londres

C'est dès la 3^e secondaire que le jeune Johan Monet, aujourd'hui âgé de 21 ans et originaire de Velroux, a choisi l'orientation électromécanique. A l'heure actuelle, il se spécialise dans ce même domaine en 3° année de graduat à la Haute-Ecole Blaise Pascal de Seraing.

L'électromécanique englobe de nombreuses spécialisations : le contrôle industriel, la mécanique, le dessin assisté par ordinateur, les commandes numériques...

Les choses se sont précipitées pour lui. A peine a-t-il fini ses examens au mois de décembre 2010 que son école lui propose de participer à la 41e édition du Mondial des métiers qui se déroule à Londres. En effet, chaque année l'école y envoie 2 étudiants. Alors qu'il ignorait jusqu'à l'existence de ce concours, il décide de relever le défi. Il y participe en ignorant ce que l'on va exiger de lui. A la mi-février, il réussit les épreuves de qualification et le Forem lui offre une formation durant 2 mois et demi. C'est ensuite l'association Skillsbelgium qui gère la division belge de ce concours mondial qui prend en charge l'organisation et les frais de voyage à Londres. Il restera 10 jours sur place dont 4 furent consacrés à la compétition.

L'épreuve consistait en 3 modules : une heure destinée à la conception d'un schéma électrique, une heure pour la détection de 5 pannes sur une installation et 20 heures consacrées à la réalisation d'une installation complète.

Comme il s'est classé 16e sur 25, on pourrait donc affirmer qu'il est le 16e meilleur au monde! Ce qui lui tenait le plus à cœur, était de bénéficier de la formation au centre Forem de Nivelles. Même si cette aventure a généré beaucoup de stress, elle restera une expérience de vie fantastique et humainement enrichissante. Le Mondial des métiers a, en effet, attiré cette année plus de 1.000 participants et environ 200.000 visiteurs.

Terminer son graduat, tenter les Européennes à Spa les 4-5-6 octobre 2012 et, pourquoi pas, se représenter au Mondial dans une autre des multiples spécialisations que compte l'électromécanique sont, pour l'heure, ses projets et ses objectifs prioritaires.

Johan tient à remercier son école, les formateurs et toutes les personnes qui l'ont soutenu et ne peut qu'inciter chacun à s'inscrire dans la même démarche.

B.B.



DEVELOPEMENT LOCAL

Rendez-vous sur les sentiers : 2e édition

Pour la deuxième année consécutive, l'Agence de Développement Local en partenariat avec la régie des quartiers de Grâce-Hollogne a pris part à l'action « Rendez-vous sur les sentiers » qui consiste en la réhabilitation de chemins et sentiers publics.

Partout en Wallonie et en Flandre, des groupes porteurs se mobilisent pour la sauvegarde de ces petites voies publiques qui sont importantes pour la biodiversité, pour la mobilité douce, pour le développement du tourisme durable ou encore pour la pratique d'activités de plein air.

Cette année, l'ADL s'est fixée comme objectif, de remettre en ordre le tronçon vicinal reliant les rues du Couvent et El'Va sur l'entité de Horion-Hozémont, qu'empruntait, autrefois, le tram établissant la liaison entre Jemeppe-sur-Meuse et Hannut.

La Régie des quartiers s'est chargée de la réhabilitation et a fourni un travail remarquable pour rendre le sentier praticable et sans embûche. Les promeneurs, vététistes ou autres cavaliers peuvent, dès à présent, redécouvrir cet endroit de grande quiétude en pleine nature.

L'usage fréquent du tracé garantira un entretien naturel, en évitant que les ronces et autres aubépines ne gagnent trop de terrain; promenez-vous donc sans modération et n'oubliez pas que désormais, ce sentier est le vôtre, utilisez-le à volonté, mais avec respect!



C'est en 1884 que fut créée la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux. Il était indispensable de sortir de leur isolement les villages disséminés dans les campagnes et de les relier au "grand chemin de fer" par des voies ferrées d'intérêt local. C'est ainsi que naquirent les "Chemins de fer vicinaux", notamment la ligne Jemeppe-Hannut où, pendant longtemps, les wagons étaient tirés par une locomotive à vapeur.

Le 31 août 1959 connut le passage du dernier tram électrique 86 qui partait de la gare de Jemeppe, montait vers Hollogne-aux-Pierres - Crotteux - Église de Mons - Cahottes - Parc de Lexhy Horion - Dommartin - Saint-Georges - Verlaine.

Plus loin, jusqu'à Hannut, la ligne n'avait pas été électrifiée. Source : MARLY, René, Au temps des trams

dans Horizons Hozémontois, 1989-1990.

Agence de Développement Local

Rue de l'Hôtel Communal, 2 - 4460 GRACE-HOLLOGNE Tél. 04 224 53 83



« Jeux de mains, jeux de vilain » Un projet de prévention en milieu scolaire

Depuis l'année dernière, l'équipe d'éducateurs de l'a.s.b.l. « Ecoutons les Jeunes », spécialisée dans l'aide aux jeunes de 0 à 18 ans, développe le projet au sein des écoles communales du Berleur et des Champs, en partenariat avec les directions et l'échevinat de l'enseignement.

L'école, un espace de vie!

Partant du constat que les enfants sont souvent en demande d'activités ludiques durant les temps de récréation, que, sans ces dernières, l'ennui peut générer des conflits, l'action a, cette année, été focalisée sur le thème : « Réapprenons à jouer et à prendre du plaisir ensemble ».

L'équipe d' « Ecoutons les Jeunes » tente d'installer une nouvelle dynamique par le jeu. Il s'agit avant tout d'une démarche citoyenne avec les enfants, en collaboration avec les surveillantes des temps de midi, dont l'objectif est de favoriser le bien-être des enfants en les rendant acteurs du changement.

Durant la première phase du projet, les enfants et les surveillantes se sont impliqués dans diverses animations facilitant l'appropriation ludique du règlement d'ordre intérieur.

Ensuite, ensemble, ils ont traduit, avec leurs mots, les règles de vie au sein de l'école. Ils ont enfin, avec l'aide des surveillantes et l'équipe d'éducateurs, concrétisé ce règlement sur différents supports affichés dans l'école.

Un projet qui semble déjà porter ses fruits et qui a ravi l'ensemble des acteurs concernés !

AMO « Ecoutons les jeunes »

Directeur : Adrien Pasteger - Rue de Flémalle Grande, 22 - 4400 Flémalle

Tél. 04 234 17 70 - E-mail admin.elj@teledisnet.be



Programme d'initiation à la musique dans nos écoles :

André Borbé à la rencontre de nos jeunes élèves

Depuis plusieurs années, nos écoles participent au projet des Jeunesses musicales de la Communauté française de Belgique qui permet de donner des concerts scolaires captivants, avec un encadrement pédagogique de qualité.

Les artistes, soigneusement sélectionnés, jouent dans les écoles, s'adressent aux jeunes et répondent à leurs questions. C'est ainsi que les élèves de 3° à 4° primaires du réseau communal ont assisté, le 18 novembre dernier, à un concert de l'auteur compositeur interprète, de renommée internationale, André Borbé qui les a emmenés, avec dextérité et humour, à la découverte de son univers musical.

Il a, sans conteste, réussi à émoustiller la fibre artistique de nos bambins qui, à l'issue du concert, les yeux plein d'étoiles, en redemandaient encore...



Cité de Bierset

Rénovation de 76 logements et 60 appartements

Dans le cadre de l'isolation phonique des logements soumis aux nuisances de l'aéroport et de la remise à niveau du confort du parc social, la Société du logement de Grâce-Hollogne termine les travaux de rénovation lourde et de mise aux normes acoustiques de 136 logements situés rue J.-J. Merlot, rue des Aubépines, rue des Pommiers et rue des Sorbiers situées dans l'ancienne commune de Bierset.

Ces logements se situent en zones B et C du plan d'exposition au bruit et nécessitent, dès lors, des travaux sur l'enveloppe extérieure du bâtiment (toiture, châssis), sous la maîtrise d'un acousticien et d'un architecte.

Ce chantier a été scindé en trois phases à savoir :

- phase I : rénovation de 40 logements (rues J.-J. Merlot, des Aubépines et des Sorbiers);
- phase 2 : rénovation de 36 logements (rues J.-J. Merlot et des Pommiers);
- phase 3 : rénovation de 60 appartements (rue des Pommiers).

La première phase a été entamée en mai 2008 pour se terminer en décembre 2009.

La seconde phase a été entamée en mai 2009 pour s'achever en mai 2011.

La troisième et dernière phase est en cours de procédure pour l'attribution du marché. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année.

Les travaux principaux portent principalement sur :

- la rénovation complète de la toiture ;
- le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures par châssis PVC avec vitrages acoustiques ;
- la mise en place de chaudières murales au gaz ;
- le remplacement de l'ensemble de l'installation électrique pour mise aux normes ;
- le remplacement de l'ensemble des sanitaires de salle de bains et de WC;
- la ventilation simple flux et dispositif d'amenée d'air ;
- l'isolation acoustique de l'enveloppe extérieure.

En fonction du type d'habitation les travaux portent également sur la suppression de l'espace salle de bains au rez-de-chaussée qui est transférée à l'étage. Aménagements nécessaires car les anciens espaces ne correspondent plus aux normes actuelles de salubrité.



Ce projet est financé en partie par un prêt de la Société Wallonne du Logement (S.W.L.) et en partie par la société wallonne des aéroports (Sowaer) pour la partie isolation acoustique.

Le montant des travaux s'est élevé pour :

- la phase I à 1.636.197,96 € H.T.V.A.
 répartis de la façon suivante :
- o 1.068.537,03 € H.T.V.A. pour la S.W.L.;
- o 567.660,93 € H.T.V.A. pour la Sowaer;
- phase 2 à 1.603.388,50 € H.T.V.A. répartis de la façon suivante :
- o 979.291,31 € H.T.V.A. pour la SWL ;
- o 624.097,19 € H.T.V.A. pour la Sowaer.

Pour la phase 3 le montant des travaux est estimé à 1.800.000,00 € H.T.V.A.

Le souci principal de notre Société du logement a été la gestion du planning de chantier logement, par logement, afin que les travaux perturbent le moins possible la quiétude et la vie des locataires.

A l'heure actuelle, seuls les travaux de rénovation de deux maisons ne sont pas encore terminés. En ce qui concerne les appartements, le chantier devrait s'achever dans un délai d'environ un an.

C'est l'ensemble de la Cité qui retrouvera ainsi une seconde jeunesse suite à l'amélioration du confort intérieur des logements et à la protection acoustique réalisée.

J.H.





Société du logement de Grâce-Hollogne Rue Nicolas Defrêcheux, I-3 - 4460 Grâce-Hollogne Tél. 04 247 63 63 - Fax 04 247 63 64 www.slgh.be



FOSSOUL demeco

Aménagements et déménagements...







En avril 1966, Jules Fossoul crée la s.p.r.l. Transports Fossoul avec comme activité principale le déménagement. Déjà bien introduit dans les Ministères où il livre le mobilier de bureau, il réalise alors qu'il y a là un marché à prendre lors des transferts. Débutant avec un ouvrier, l'entreprise n'a cessé de grandir tant en moyens humains que matériels. Les activités se sont rapidement diversifiées en trois secteurs : le déménagement de bureaux, le déménagement de particuliers, le service de garde-meubles, activité corollaire des déménagements initialement sise rue Michel Body, dans notre entité.

Après quelques années, pour des raisons de confort et de sécurité, l'entreprise a quitté les locaux de la rue Michel Body. En 2000, elle investit 1.250.000 € dans de nouveaux bâtiments situés rue des Nouvelles Technologies, dans notre parc d'activités économiques.

Cette société familiale (le père, ses 3 fils et un petit-fils) va alors profiter de sa nouvelle localisation pour étoffer ses services :

- la conservation d'archives (principalement des papiers dans un local spécial sécurisé) à destination d'importantes sociétés privées ou des services publics ;
- l'utilisation de containers, pour le déménagement et la conservation, constitue une innovation qui présente 2 avantages : la diminution du risque d'occasionner des dégâts au mobilier et du coût par l'économie de main-d'œuvre.

A partir de 2006, la société débute une activité de transport de déchets métalliques issus de la chaîne du froid des usines métallurgiques liégeoises, une activité qui va croître rapidement et imposer d'importantes acquisitions en matériel roulant.

Cette année, la société Fossoul a réalisé un autre investissement de 500.000 € destiné à la construction d'un garage permettant d'assurer l'entretien de ses véhicules. Prochainement, elle compte rassembler sur ce site tous ses véhicules actuellement stationnés à Saint-Georges. Début 2012, toutes les activités et le personnel du groupe seront regroupés à Grâce-Hollogne.

L'entreprise a décroché, par adjudication, le contrat en vue du déménagement du palais de justice de Liège. Si une première phase a déjà eu lieu au mois de septembre, la deuxième phase qui s'étendra de février à septembre 2012 s'annonce ardue. En effet, bien que le travail ait fait l'objet d'une description précise et qu'il existe une excellente collaboration avec la police et le SPF Justice, la complexité d'un tel déménagement réside dans la planification, la préparation, la réservation d'emplacements de stationnement, la bonne estimation du nombre d'hommes et de camions nécessaires. Il sera essentiel de respecter les délais afin de ne pas entraver le bon fonctionnement de la Justice. En outre, vu la nature des archives, des mesures de sécurité doivent être prises : les membres du personnel ont été reconnus comme étant « aptes » pour ce travail particulier et ils devront en permanence disposer de leur carte de la chambre professionnelle des déménageurs de Belgique.

Ce ne sont pas moins de 54.000 boîtes à archives qui vont devoir être acheminés depuis différents bâtiments situés rue Saint-Gilles, au palais des Princes-Evêques, sur le boulevard de la Sauvenière,... vers le nouveau complexe sis place Saint-Lambert. Entre 700 et 1.000 trajets de camions et environ 37.500 heures de travail seront nécessaires pour mener à bien ce nouveau défi professionnel.

Heureusement, l'entreprise possède une sérieuse expérience et a déjà réalisé de gros déménagements pour d'autres clients tels que le ministère des Finances, le Musée de la Vie wallonne, l'aéroport de Charleroi, la cour de justice de l'union européenne à Luxembourg ou encore les archives de l'armée belge.

Nul doute que cette entreprise saine et dynamique qui, de plus, emploie de nombreux travailleurs locaux possède encore de belles perspectives d'avenir !

FOSSOUL

Rue des Nouvelles Technologies, 17 - 4460 Grâce-Hollogne Tél. 04 239 08 08 - Fax 04 239 99 69 www.fossoul.be





Profitez pleinement des bienfaits de la présence d'un aquarium et des poissons sans vous soucier de l'aspect entretien et fournitures!



Passionné par le monde sous-marin depuis plus de 20 ans et aquariophile depuis 7 ans, Christophe Paternési a franchi le pas pour devenir indépendant à titre complémentaire et réaliser en même temps son rêve de mettre sa passion au service des gens.

C'est en février dernier qu'il lance la société LOCAFISH, un concept novateur et unique à Liège en matière de location d'aquariums. Le projet est si insolite qu'il a éveillé la curiosité des médias wallons et flamands qui n'ont pas hésité à se rendre à Grâce-Hollogne afin d'interviewer Christophe.

En tant que passionné, c'est à son domicile privé qu'il exerce son activité et qu'il possède, entre autres, 14 aquariums dans un soussol entièrement chauffé. Il pratique l'élevage de poissons comme notamment celui des cichlidés africains, ses poissons préférés.

La société innove et se distingue sur le marché en proposant un service nommé « All inclusive ». Plus précisément, pour un forfait mensuel fixe, LOCAFISH s'occupe de tout, du devis à la pose en passant par l'entretien de votre petit monde aquatique, avec non seulement le remplacement de l'eau, des poissons et des plantes mais aussi en veillant au bon fonctionnement du matériel. La société s'occupe également d'entretenir des bassins existant déjà au sein d'une entreprise ou chez un particulier et complète le service en offrant aussi à la vente, une gamme de poissons, de plantes et accessoires de décoration.

Le public cible est très large : indépendants, maisons de repos, hôtels ou encore professions libérales, le biotope sera toujours personnalisé pour correspondre au mieux possible à l'univers dans lequel s'intègre l'aquarium. Pour les indépendants, ce service de location a comme avantage d'être entièrement déductible de leurs impôts, au même titre que leurs charges.

Christophe Paternési démontre qu'il est bel et bien possible d'innover et de concrétiser la réussite de ses projets professionnels. Depuis son lancement en février 2011, la société voit son carnet de demandes s'accroître considérablement.

A.R.



Rue Méan, I I
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 0497 03 27 38
E-mail info@locafish.be
www.locafish.be



VACANCES DES RETRAITES

Inscriptions près de chez vous en mars 2012

Rendez-vous pour les inscriptions en vue de la participer au séjour à la mer, organisé par le Centre public d'Action sociale, avec le soutien de notre commune :

Grâce, Maison des Berlurons, rue P. Janson : 19 mars de 9 à 11 heures

Hollogne, Hôtel communal, rue de l'Hôtel Communal : 20 et 22 mars de 9 à 11 heures

Grâce, local des nourrissons, rue Renan : 21 mars de 9 à 11 heures

Horion-Hozémont, ancienne mairie, place communale : 23 mars de 9 à 9 heures 30 Velroux, ancienne salle du Club, rue du Village : 23 mars de 9 heures 30 à 9 heures 45

Bierset, ancienne mairie, avenue de la Gare : 23 mars de 10 à 10 heures 30

Pour les retardataires : au C.P.A.S., rue Grande, jeudi 29 et vendredi 30 mars de 9 à 11 heures

Cette année, le séjour se déroule du 20 au 25 mai 2012 au Floréal Club de Blankenberg. Frais de participation : 70 € par personne.



Informations et conditions d'inscriptions : Centre public d'Action sociale (C.P.A.S.) Rue Grande, 75 - 4460 Grâce-Hollogne Tél. 04 234 05 17